

Et si le SMECTOM adoptait un objectif « zéro déchet » ?

Propositions citoyennes pour diminuer la pollution en même temps que la facture

I) Contexte

* On remarque une forte augmentation du coût du traitement des déchets par le SMECTOM, qui s'explique principalement par le coût de leur externalisation hors du département. En 2017, ces transports ont coûté plus de 1,2 millions d'€.

* Le SMECTOM met en place dans certaines communes la tarification à la levée, qui peut être une bonne initiative pour inciter les ménages à réduire le volume de leur poubelle... mais aussi une pression financière supplémentaire et injuste sur les ménages si on ne leur propose pas un accompagnement suffisant et des alternatives accessibles.

* Au niveau mondial, nous sommes face à une crise des déchets plastiques, qui intègrent la chaîne alimentaire sans qu'on en mesure toutes les conséquences et participent à l'effondrement de la biodiversité. L'enfouissement est de plus en plus décrié (*à moyen terme, les nanoparticules de plastique atteindraient les nappes phréatiques*), et l'incinération n'est pas une solution durable non plus puisqu'elle est source de nuisances et d'émissions de gaz à effet de serre.

II) Problématique

Comment faire pour réduire à la fois le coût du traitement des déchets pour les ménages, et la quantité de déchets qu'ils produisent ?

III) Propositions

Il nous semble que le SMECTOM et les autres administrations concernées pourraient prendre des **mesures ambitieuses** afin de **réduire drastiquement** le volume d'ordures ménagères résiduelles... à condition de le vouloir !

Chaque habitant du SMECTOM produit 227kg de déchets/an/habitant. D'autres communes engagées dans une démarche « zéro déchet » parviennent à de bien meilleurs résultats :

- 92kg/an/hab pour le Syndicat Mixte de Than-Cernay (68) (*source : ADEME*)

- 150kg/an/hab pour l'agglomération de Besançon (*source : Zero Waste France*)

On peut le faire, il suffit de le vouloir et de s'en donner les moyens !

Le SYBERT de Besançon, par exemple, investit 2,67€/an/hab en actions de prévention, contre 1,5€ en moyenne en France. Et les résultats sont là : la redevance moyenne par habitant y est de 72€ par an, contre 89€ à l'échelle nationale.

Il y a deux leviers principaux pour **réduire le volume de déchets** à traiter et leur coût pour les ménages :

a) « en amont »

- En appliquant la loi Grenelle de 2009 qui impose aux **grandes surfaces** de gérer (et de payer) elles-mêmes leurs déchets de sur-emballage. Il y a cinq grandes surfaces à Lannemezan, et pas une seule qui dispose d'une benne sur son parking ou même d'un casier à la caisse !
- En agissant sur les déchets des **administrations publiques**, des maisons de retraites, des écoles, des hopitaux...
- En développant des « chartes », un appui technique et des partenariats avec des **entreprises privées** grosses productrices de déchets : hotels, restaurants, etc.

b) « en aval »

- Encourager le compostage individuel et/ou collectif. Les déchets compostables représentent presque un quart de nos poubelles, et c'est le plus facile à supprimer.

A titre d'exemple, les déchets compostables représentent 23,2 % de nos déchets ménagers. Le gaspillage alimentaire en représente 9,3 %. Ces deux sources de déchets, représentent **une économie potentielle de presque 400 000 €/an** si l'on arrivait à ne pas les exporter vers les centres d'incinération ou d'enfouissement. (*source : SMTD 2015*)

Il y a de bonnes pratiques à recopier un peu partout en France... Par exemple :

- en 2016, 125 collectivités en France avaient mis en place une **collecte séparée des biodéchets**. D'après l'ADEME, elle permettait alors en moyenne de détourner 46kg/an/hab.
- en 2 ans, la Communauté de communes de l'Ile d'Oléron (22 000 habitants), engagée dans la démarche « *zéro déchet – zéro gaspillage* » a distribué **400 composteurs**, formé **2 salariés** pour assurer le suivi de l'opération, et offert des couples de **poules pondeuses** à 107 foyers de l'île! Une poule mange environ 150kg de déchets par an, et fournit des œufs en échange.

- Encourager le tri sélectif, par des **actions de sensibilisation**, mais également **en améliorant la collecte**, par exemple avec des bacs plus pratiques et plus nombreux dans les villages, et vidés un peu plus souvent ! Cette fréquence accrue pourrait être compensée par une moindre fréquence de la collecte des ordures ménagères.

A Ljubjana, capitale de la Slovénie et « meilleure élève » d'Europe pour les villes de cette taille avec seulement 121kg/an/hab d'OMR, les camions de collecte des ordures compostables et des déchets recyclables passent une fois par semaine, et le camion des « poubelles noires » une fois toutes les trois semaines seulement !

IV) Remarques diverses et propositions annexes

Dans la plupart des études de cas que nous avons pu consulter, il apparaît que l'**implication du public** est la clé du succès de ces démarches « zéro-déchet ». Elle passe par exemple :

- par des « **défis familiaux** » encadrés par les mairies, qui fournissent des « kits » (*sacs à vrac, couches lavables, etc*) et procurent un appui technique aux familles engagées, avec des rendez-vous d'entraide et des ateliers réguliers. Ces familles deviennent alors autant « d'ambassadeurs » auprès de leurs amis, collègues, voisins...
- par la mise en place d'un « **budget participatif** »: une somme d'argent gérée directement par un groupe de citoyens tirés au sort dans le but de réduire les déchets par les actions qui leur semblent les plus pertinentes.
- par l'**information des habitants** par rapport aux projets en cours (réunions d'immeuble avant de mettre en place des composteurs collectifs, par exemple)

A ce titre, et dans un souci de confiance et de contrôle citoyen, nous demandons au SMECTOM de faire preuve de plus de **transparence**, et notamment de **publier ses comptes en temps et en heure!**

V) Sources/bibliographie

- Prospectus du SMECTOM « jetons moins, trions plus », distribué en décembre 2018
- « L'histoire de Besançon, cas d'étude », de Zero Waste Europe, consulté sur <https://www.zerowastefrance.org/publication/etude-de-cas-besancon/>
- « Ljubjana, cas d'étude », de Zero Waste France, <https://www.zerowastefrance.org/wp-content/uploads/2018/03/01ljublana-cas-detude.pdf>
- « Ile d'Oleron, territoire zéro déchet, zéro gaspillage », monographie publiée par l'ADEME https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/programme_tzdzg_cc_ile_oleron_monographie_010494.pdf
- « Tri à la source et collecte séparée des biodéchets – synthèse thématique », publié par l'ADEME, disponible à cette adresse : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/tri-collecte-biodechets-synthese_010698.pdf